

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Septembre 2023

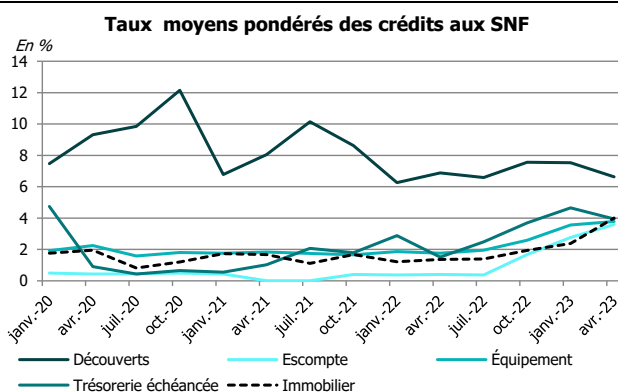
TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN GUADELOUPE

2^E TRIMESTRE 2023

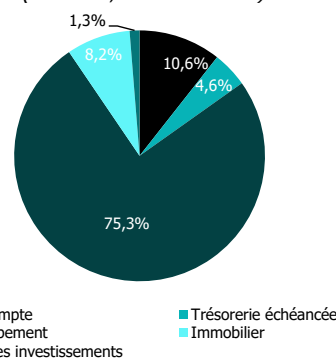
BAISSE DES TAUX MOYENS SUR LES CRÉDITS DE TRÉSORERIE ET LES DÉCOUVERTS

- Le **taux moyen des découverts** poursuit sa baisse entre janvier et avril 2023 (-90 pdb ce trimestre), pour s'établir à 6,64 %. Le montant moyen des découverts a doublé au 2^e trimestre 2023, atteignant 10 324 €. A contrario, à l'échelle nationale, le taux moyen a augmenté, atteignant un niveau exceptionnellement élevé de 5,46 %. Bien que l'écart avec la moyenne nationale se soit réduit, ce taux moyen reste significativement plus élevé en Guadeloupe.
- Le taux moyen des **crédits de trésorerie échancée** connaît une baisse notable de 70 pdb au cours de ce trimestre, marquant ainsi un retournement après une augmentation de 95 pdb au trimestre précédent. Ce taux s'élève désormais à 3,95 % en avril 2023. En revanche, à l'échelle nationale, le taux moyen poursuit sa progression, atteignant 3,91 %, un niveau historiquement élevé qui se rapproche de celui de la Guadeloupe. En ce qui concerne le montant moyen emprunté, il a plus que quadruplé en Guadeloupe ce trimestre (184 690€ contre 40 516 € au trimestre dernier).
- Le taux moyen des **crédits à l'équipement** continue de progresser (22 pdb), pour atteindre 3,78 %, après avoir déjà enregistré une hausse de 97 pdb au trimestre dernier. Cette tendance s'observe également à l'échelle nationale, où le taux moyen (3,94 %) dépasse, pour la première fois, celui de la Guadeloupe. La durée moyenne des crédits à l'équipement diminue de 3 années, soit une durée moyenne de 12 ans.

Caractéristiques des crédits en Guadeloupe¹



Répartition des flux de crédits aux SNF
(sur un an, hors découverts)



Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) en avril 2023		Taux moyen pondéré (en %) en janvier 2023		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Guadeloupe	France entière	Guadeloupe	France entière	Guadeloupe	France entière	Guadeloupe	France entière	Guadeloupe	France entière
Découverts	6,64	5,46	7,54	4,59	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échancée	3,95	3,91	4,65	3,41	70	25	92	20	6,40	2,60
Équipement	3,78	3,94	3,56	3,34	142	114	100	81	4,45	3,87
Immobilier	4,01*	3,37	2,39*	2,69	78	190	93	87	-	-

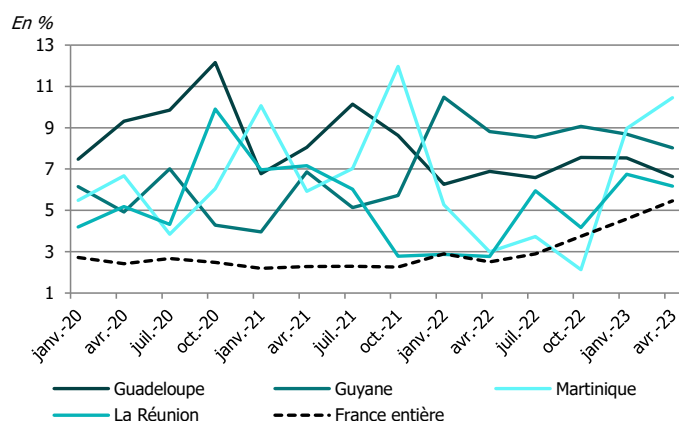
* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

Source : Iedom, Banque de France, collecte RUBA

¹ L'enquête prend en compte les crédits nouveaux aux sociétés non financières, les entrepreneurs individuels sont exclus de cette analyse.

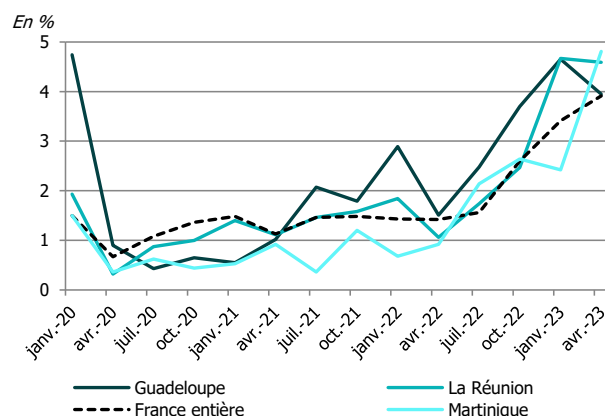
Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie

Découverts



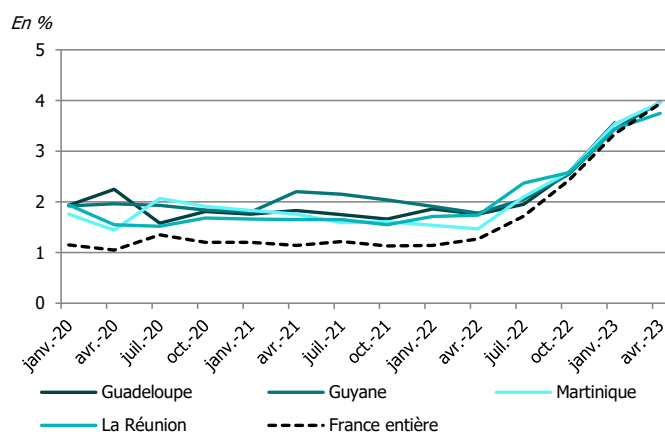
Sources : Iedom, Banque de France, collecte RUBA

Trésorerie échéancée



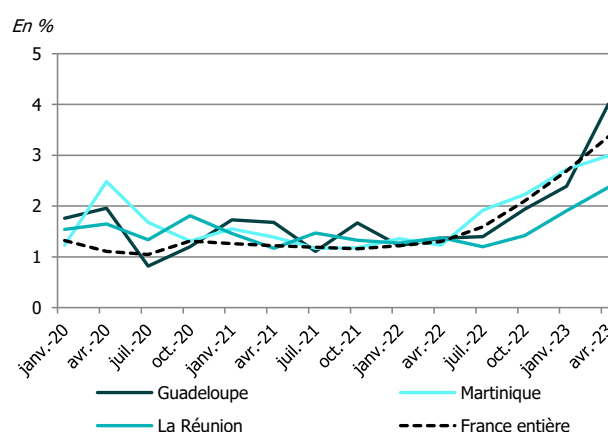
Sources : Iedom, Banque de France, collecte RUBA

Équipement



Sources : Iedom, Banque de France, collecte RUBA

Immobilier



Sources : Iedom, Banque de France, collecte RUBA

Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers et dans certaines géographies, pour la trésorerie échéancée, sont basés sur un faible nombre d'observations.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès de dix établissements et sociétés financières ayant leur activité en Guadeloupe ; elle se base sur environ 1 200 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent les découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.